

# LES OCÉANOGRAPHES



© Philippe Lebruman / Z-LO Images

## Samedi 5 novembre 2022

Le Groupe Visites-SpectacleExpo « 55+ d'Ecublens » vous propose d'assister à un projet théâtral. Conception, écriture et mise en scène Émilie Rousset et Louise Hémon.

Un spectacle qui s'empare des archives d'Anita Conti, première femme océanographe française, pionnière de l'écologie et première scientifique à témoigner du monde fermé des marins. En 1952, elle embarque sur un chalutier pour partager la dure vie des pêcheurs de morue en Atlantique, seule avec sa caméra et soixante hommes durant six mois.

Dans un dispositif théâtral composé d'images filmées, d'extraits de journaux de bord et d'interviews, Émilie Rousset et Louise Hémon mettent en regard les documents passés et les recherches actuelles. En écho à la trajectoire de cette militante d'avant-garde qui avait pressenti la nécessité de la protection des océans, elles ont été à la rencontre d'océanographes contemporaines.

Une réflexion pleine d'humour sur le discours des images, le rôle des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle dans la préservation de la biodiversité marine. Quels discours politiques ces nouvelles images scientifiques produisent-elles, et comment influencent-elles nos imaginaires ?

**Rendez-vous à 17h15** devant le centre socioculturel d'Ecublens. Déplacement en covoiturage. Spectacle à 18h00. Durée : 1h30.

**Nombre de participants limité en fonction du nombre de véhicules à disposition et des places de théâtre disponibles au moment de votre inscription.**

**Coût : 10CHF/pers.**, participation de 5CHF des « 55+ d'Ecublens » déjà déduite.

**Inscriptions jusqu'au 28 octobre 2022 au plus tard sur [www.resoli.ch](http://www.resoli.ch)** ou auprès de : Dominique Breider par courriel : [dcjf.breider@bluewin.ch](mailto:dcjf.breider@bluewin.ch) ou éventuellement sur le répondeur du 078 817 89 89

Lors de votre inscription, veuillez nous indiquer si vous utiliserez votre véhicule.

*Par sa présence à cette activité, chaque participant s'engage implicitement à ne pas invoquer la responsabilité des initiateurs en cas d'accident corporel ou de dommages matériels.*